



# I | H | E | D | A | T | E

Institut des hautes études de développement  
et d'aménagement des territoires en Europe

## PROGRAMME 2015



### ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Partenaires pédagogiques



## Qu'est-ce que l'IHEDATE ?

L'**Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe** est une association qui réunit des représentants de l'État, des associations de collectivités territoriales, des groupements professionnels et des entreprises, publiques et privées.

L'IHEDATE est soutenu par L'École des Ponts ParisTech et Sciences Po, garants de la qualité scientifique du programme.

Sa conception et son animation sont confiées à un conseil scientifique présidé par Pierre Veltz et composé de Nadine Cattan, Laurent Davezies,

Dominique Dron, Frédéric Gilli, Marie-Christine Jaillet, Patrick Le Galès, Vincent Renard, Michel Savy, Martin Vanier.

L'équipe pédagogique est composée de Philippe Estèbe, Nathalie Leroux et Anne Oheix.

## Le cycle annuel de formation

### Objectifs

Former aux enjeux de l'aménagement et du développement durable des territoires ;  
Approfondir la connaissance des politiques d'aménagement communautaires et dans les pays européens ;  
Stimuler l'ouverture d'esprit et la capacité de management stratégique.

### Déroulement

Le 1<sup>er</sup> semestre se déroule à Paris dans les locaux des partenaires de l'Ihédate et se conclut par une session à Bruxelles autour des politiques communautaires. Le 2<sup>ème</sup> semestre se déroule en région en fonction du thème de l'année et des études de cas.

Les sessions (plus de 200 heures de formation) ont lieu les jeudi et vendredi toute la journée. Le cycle mobilise une centaine d'intervenants, experts de haut niveau, dirigeants du public et du privé, praticiens de l'aménagement.

### Public

Une soixantaine d'auditeurs, professionnels confirmés, en responsabilité ou à un moment charnière de leur carrière et issus de milieux professionnels différents :

- des responsables d'entreprises - industrie, travaux publics, cabinets d'expertise, grandes entreprises d'infrastructures et de services ;
- des fonctionnaires d'Etat des directions centrales ou des services déconcentrés ;
- des agences concernées par le développement territorial – chambres consulaires, sociétés d'économie mixte ;
- des acteurs des politiques territoriales, élus ou cadres dirigeants des collectivités territoriales ;
- des acteurs de la société civile – journalistes et syndicalistes.

### Contenu pédagogique

L'Ihédate propose un cycle d'une année, de décembre à décembre.

Au premier semestre, les sessions visent à doter les auditeurs des fondamentaux sur les questions territoriales : démographie, économie, infrastructures, système institutionnel.

Au second semestre, les sessions s'appuient sur des cas concrets pour illustrer le thème de l'année et analyser les stratégies territoriales.

Outre les sessions, le cycle de l'Ihédate propose une mission d'études de 5 jours dans un pays européen autour du thème annuel.

À partir du second semestre, les auditeurs sont répartis en trois ateliers portant sur des territoires différents. L'objectif est de stimuler les capacités d'expertise collective à partir d'une question pratique posée par un commanditaire – entreprise, collectivité territoriale ou service de l'Etat.

## Le programme 2015 : Entreprises et territoires

L'aménagement du territoire en France affiche une ambition économique, à la différence peut-être des pays voisins qui ont conduit des approches moins volontaires, et plus centrées sur la qualité des territoires. Pourtant, malgré cette longue tradition d'aménagement économique et de politiques industrielles, le rapport entreprise-territoire reste problématique en France, si on le compare aux pays voisins.

La passion des « champions nationaux », masque la faiblesse des entreprises petites, moyennes et intermédiaires, étroitement liées à un territoire.

Pour cause de centralisation, les politiques économiques locales ne se sont développées que récemment. Les partenaires économiques et sociaux sont peu présents localement, hormis quelques territoires qui apparaissent comme des exceptions qui confirment la

règle (Nord-Pas de Calais, région lyonnaise, etc.).

Enfin, les politiques économiques territoriales sont souvent focalisées sur l'attractivité du territoire vis-à-vis d'entreprises extérieures, au détriment peut-être d'interventions plus intensives sur les systèmes d'innovation, la formation professionnelle, la gestion du marché du travail ou encore le financement des entreprises.

Aujourd'hui, la France redécouvre l'importance des politiques économiques territoriales. Depuis plusieurs années, les politiques économiques territoriales évoluent vers une plus grande prise en compte du rapport entre les entreprises et leurs milieux. Les acteurs économiques et les partenaires sociaux, traditionnellement tournés vers l'État, commencent à s'interroger sur la pertinence d'approches territoriales pour la création d'activités, la formation professionnelle, le marché du travail.

Les réseaux de financement et de soutien s'étoffent. Des coalitions se forment entre milieux économiques et milieux politiques pour élaborer conjointement des stratégies de développement territorial. Enfin, à travers l'impératif écologique, les entreprises se doivent désormais de manifester leur « souci du territoire ».

Le cycle 2015 de l'IHEDATE sera consacré aux multiples facettes de la relation des entreprises et des territoires : les logiques de la géographie économique dans la mondialisation ; stratégies territoriales d'entreprises ; les politiques territoriales et la place des entreprises dans l'élaboration et la conduite de ces politiques ; le rôle des entreprises de services publics en réseau dans les territoires ; le renouveau des « territoires entreprenants ».

**Ouverture**  
17 décembre  
2014  
Paris

## **Travail, temps et territoires : produire et partager** **Entreprises et territoires : vers de nouvelles alliances ?**

Les auditeurs sont accueillis pour la présentation du cycle, illustrée par une conférence introductive.

**Session 1**  
15-16 janvier  
2015  
Paris

## **Travail, temps et territoires : produire et partager**

**Jean Viard**  
CNRS

L'allongement de la durée de la vie, la diminution du temps consacré au travail et l'entrée durable dans des périodes de croissance faible dessinent de nouvelles façon de vivre, de travailler, de produire des richesses et de les partager. En quoi le rapport au temps devient-il un nouveau défi pour les économies développées ? De quelles évolutions sociales les nouveaux modes de production de richesse sont-ils porteurs ? Comment évoluent nos représentations de la vie en société et de la justice sociale ? Ce séminaire ouvre le cycle 2015 par des pistes de réflexion sur les sociétés contemporaines.

**Session 2**  
12-13 février  
Paris

## **Industrie et territoires : la mondialisation paradoxale**

**Pierre Veltz**  
Établissement  
public Paris-Saclay

Nous parlons de troisième (voire de quatrième) révolution industrielle. Mais de quelle révolution s'agit-il ? Celle du numérique ? Celle de l'économie de la connaissance ? Celle de la mondialisation ? Celle de la suprématie de l'industrie financière ? Dans la pratique, les facteurs convergent pour brouiller le cadre de référence sur lequel s'étaient bâties les sociétés industrielles : la frontière entre industrie et services a largement disparu ; le commerce international permet l'étirement mondial des chaînes de valeur et de production ; l'économie de la connaissance entraîne une transformation de la notion même de valeur. Les impacts territoriaux sont considérables et paradoxaux : plus les communications sont faciles, plus les activités tendent à s'agglomérer ; l'avènement de l'économie numérique s'accompagne d'une croissance très matérielle des échanges de marchandises. C'est une mondialisation paradoxale, qui, loin de produire de l'uniformité, tend à accentuer les spécialisation —sinon les inégalités— entre territoires.

**Session 3**  
12-13 mars  
Paris

## **Entreprises de services en réseau et territoires**

**Nadine Cattan**  
CNRS  
**Michel Savy**  
École des Ponts  
ParisTech

Les services en réseau ont pris une importance considérable dans un monde où la circulation des personnes, des biens, de l'information et de l'énergie est vitale. Mais l'économie des réseaux elle-même évolue. En France, ils étaient gouvernés par de grands monopoles assurant à la fois la qualité du service et la solidarité entre les territoires. La qualité des réseaux est une des conditions de performance des économies contemporaines. Avec l'ouverture des réseaux au marché, et la transformation des grandes entreprises de service public, que deviennent les solidarités territoriales ? Comment cette question est-elle prise en compte dans une République décentralisée ?

**Mission  
d'études**  
30 mars-3 avril  
Florence, Prato

## **La troisième Italie ou la mondialisation des districts industriels**

La « troisième Italie », c'est celle des petites entreprises, réunies en districts ou en grappes qui, à côté des industries lombarde et piémontaise, sont les artisans cachés du miracle italien. Ces réseaux d'entreprises et d'entrepreneurs entretiennent un rapport étroit à leur territoire d'implantation : mêlant concurrence et coopération, bénéficiant d'un vivier de travailleurs qualifiés, ils ont fait la preuve —et encore aujourd'hui— de remarquables performances. Cependant, la troisième Italie a connu une transformation profonde : elle s'est mondialisée, les entreprises familiales ont été reprises par des entrepreneurs d'origine étrangère. Comment cette transformation s'est-elle opérée, quels en sont les acteurs et les conséquences sur le territoire ? Comment un district très enraciné se mondialise-t-il ?

**Session 4**  
21-22 mai  
Paris

## **Pouvoirs publics et entreprises**

**Patrick Le Galès**  
Sciences Po,  
Centre d'études  
européennes,  
CNRS

La France est, dit-on, spécialiste des « meccanos » industriels, dont l'objet est de produire des « champions nationaux » et de maintenir la souveraineté économique du pays. C'est ce que l'on appelait naguère le « colbertisme high tech ». La création d'un Ministère du redressement productif s'inscrivait dans cette tradition fondée sur la proximité entre les grands patrons et les grands commis de l'État. À l'heure de l'émancipation mondiale des grands groupes français et du sévère contrôle communautaire sur l'intervention publique dans l'économie, l'État a-t-il encore les moyens d'une politique de l'entreprise ? En quoi la réforme territoriale ouvre-t-elle de nouvelles perspectives en ce domaine ?

**Session 5**  
*11-12 juin*  
**Bruxelles**

**L'espace économique et social européen**

**Renaud Dehousse**  
Centre d'études européennes,  
Sciences Po

L'Union européenne est issue d'une approche économique, fondée sur les trois principes de libre circulation des travailleurs, des capitaux, des marchandises. Mais cette ouverture des marchés, qui se traduit notamment par une intensification des échanges au sein de l'Union, entraîne-t-elle la constitution d'un territoire économique et social ? Ne voit-on pas, en dehors d'EADS, la difficulté de faire émerger des entreprises proprement européennes ? Existe-t-il un dialogue social européen ? Bref, quelle est la signification de l'espace européen et des politiques communautaires pour les entreprises ?

**Ateliers**  
*2-3 juillet*

Les ateliers sont l'occasion d'un travail approfondi en petit groupe. À partir d'une situation territoriale particulière, une séance de travail est proposée au début du mois de juillet, à la suite de quoi les auditeurs s'organisent pour produire un rapport d'expertise en s'appuyant sur leurs compétences et leurs expériences. Ce rapport d'expertise est présenté à l'ensemble de la promotion lors de la dernière séance du cycle. Traditionnellement, un atelier se déroule dans une métropole, un autre dans un espace peu dense, et le troisième dans un territoire transfrontalier.

**Session 6**  
*24-25 septembre*  
**Nord-Pas-de-Calais**

**Entreprises, régions et transition écologique**

**Martin Vanier**  
Université de Grenoble, Acadie

La région Nord-Pas-de-Calais présente deux caractéristiques particulières : d'une part, elle est l'un des rares territoires en France où l'on trouve un milieu économique et social local structuré et actif, d'autre part elle s'est engagée dans une politique ambitieuse de transition énergétique, à l'initiative du patronat et des collectivités locales. La transition énergétique et écologique est-elle une planche de salut pour un territoire qui a fortement souffert du déclin des industries traditionnelles et qui a subi fortement le choc de la crise économique depuis 2008 ? Cette session sera l'occasion d'approcher la politique économique des régions et d'étudier le rapport entreprises/territoires au prisme de la question environnementale.

**Session 7**  
*14-15-16 octobre*  
**Paris**

**Banlieues, Villes, territoires**

**Marie-Christine Jaillet**  
Université de Toulouse

Les banlieues sont une question récurrente depuis plus de trente ans en France. Des politiques de la ville s'y sont succédées, sans pour autant, en apparence, parvenir à résoudre le problème. La dimension économique est un des axes sur lesquels intervient la politique de la ville, fortement mise en avant par la nouvelle politique de la ville depuis 2013 et mise en œuvre par le Commissariat général à l'égalité des territoires. Cette session proposera une généalogie de la question de la « banlieue », s'appuiera sur des comparaisons européennes et portera un regard sur la dimension économique et entrepreneuriale des banlieues françaises.

**Session 8**  
*19-20 novembre*  
**Romans (Drôme)**

**Les nouveaux entrepreneurs du développement territorial**

**Frédéric Gilli**  
Centre d'études européennes,  
Sciences Po  
Campana Eleb

La valeur ajoutée semble se concentrer géographiquement dans les métropoles. Les territoires non métropolitains et anciennement industriels ou agricoles peinent à trouver des voies de redressement. Pourtant, des entrepreneurs, des acteurs sociaux, des acteurs publics relèvent le défi. De nouveaux modes d'organisation émergent, des circuits de financement se construisent, des marchés s'ouvrent, des trajectoires d'entreprises se dessinent. Cette session permettra d'approcher les nouveaux entrepreneurs du développement territorial, de s'interroger sur le rôle des pouvoirs publics et d'explorer les relations possibles entre ces territoires et les systèmes métropolitains.

**Clôture**  
*10-11 décembre*  
**Paris**

**Bilan du cycle 2015**

**Les auditeurs** Synthèse des ateliers et bilan du cycle



## Les inscriptions

La date limite d'enregistrement des candidatures est le **3 octobre 2014**. Les candidats doivent faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un *curriculum vitae* par voie électronique à :

**Monsieur le directeur de l'IHEDATE**  
candidatures2015@ihedate.org

Les frais d'inscription sont de **5 000 euros, de 4 000 euros pour les organismes membres de l'IHEDATE** (déclaration d'activité en tant que prestataire de formation – article L.6351-1 du code du travail – au nom de l'IHEDATE enregistrée sous le n° 11753937775 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État).

<b>Le calendrier 2014 - 2015</b>			
<b>17 décembre 2014</b> <i>Paris</i>	Ouverture		
<b>15-16 janvier 2015</b> <i>Paris</i>	Session 1	Travail, temps et territoires : produire et partager	Jean Viard
<b>12-13 février</b> <i>Paris</i>	Session 2	Industrie et territoires : la mondialisation paradoxale	Pierre Veltz
<b>12-13 mars</b> <i>Paris</i>	Session 3	Entreprises de services réseau et territoires	Nadine Cattan et Michel Savy
<b>30 mars-3 avril</b> <i>Italie</i>	Mission d'études	La troisième Italie ou la mondialisation des districts industriels	
<b>21-22 mai</b> <i>Paris</i>	Session 4	Pouvoirs publics et entreprises	Patrick Le Galès
<b>12-13 juin</b> <i>Bruxelles</i>	Session 5	L'espace économique et social européen	Renaud Dehousse
<b>2-3 juillet</b>	Ateliers		
<b>24-25 septembre</b> <i>Nord-Pas-de-Calais</i>	Session 6	Entreprises, région et transition écologique	Dominique Dron
<b>14-15-16 octobre</b> <i>Région parisienne</i>	Session 7	Banlieues, Villes, Territoires	Marie-Christine Jaillet
<b>19-20 novembre</b> <i>Paris</i>	Session 8	Les nouveaux entrepreneurs du développement territorial	Frédéric Gilli
<b>10-11 décembre</b> <i>Paris</i>	Session 9	Synthèse des ateliers et bilan du cycle	Les auditeurs



## Les renseignements

**Nathalie Leroux**

**IHEDATE, Maison des Ponts**

15, rue de la Fontaine au Roi, 75127 Paris Cedex 11

tél. : 01 44 58 24 40

candidatures2015@ihedate.org

[www.ihedate.org](http://www.ihedate.org)

## Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'Ihedate est présidé par Daniel Tardy, ancien président de la Fédération nationale des travaux publics.

### Les partenaires



GRUPE

